

117 tsr1 TXT 23.10.08 07:20:30

**Marché postal libéralisé: référendum**

Suisse 22.10.08 16:34

Marché postal libéralisé: référendum  
La libéralisation totale du marché postal n'aura lieu qu'avec le feu vert de la population. Le Conseil fédéral a décidé mercredi de régler la question dans un arrêté soumis au référendum.

En attendant le vote, le monopole de La Poste sur les lettres sera abaissé à 50 grammes dès juillet. La Loi sur la poste sera révisée dans un 2e temps. Cette décision fait suite à la grogne quasi générale manifestée par les parties lors de la procédure de consultation.

Pour le reste, le gouvernement n'a pas énormément retouché son projet initial. Il a notamment maintenu son refus d'accorder une licence bancaire à La Poste.